



Mise au concours de l'étude de cas: "Phénomène des manifestations urbaines du 1^{er} mai en Suisse"

1. Informations générales

La Suisse s'est engagée le 16 octobre 2008, en ratifiant la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI), à élaborer un «Inventaire du patrimoine culturel immatériel en Suisse» et à l'actualiser régulièrement. Tant au niveau national qu'international la signification du patrimoine culturel immatériel fait débat de sa diversité ainsi que de son importance pour la société d'aujourd'hui.

Un inventaire du patrimoine culturel immatériel en Suisse a été établi en s'appuyant sur plus de 400 propositions des cantons. La liste comprend actuellement 167 traditions sélectionnées par des expert-e-s, des représentant-e-s des services culturels cantonaux et la commission suisse de l'UNESCO sous la direction de l'Office fédéral de la culture (OFC). Cet inventaire est disponible depuis l'automne 2012 en tant que «Liste des traditions vivantes en Suisse» sous la forme d'une abondante documentation de textes, d'images et de sons sous www.traditions-vivantes.ch.

2. Objectifs du colloque

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales et l'Office fédéral de la culture organisent le 24 octobre 2014 un colloque sur «Les traditions vivantes dans l'espace urbain» (titre provisoire). Le colloque est organisé en collaboration avec la commission suisse et allemande de l'UNESCO. La manifestation a pour but d'intensifier la discussion scientifique, culturelle et politique sur la manière de percevoir et de reconnaître les traditions vivantes dans l'espace urbain – qui n'ont été que partiellement prises en compte. De plus, elle doit permettre de donner de nouvelles impulsions pour le développement de la liste des traditions vivantes et de l'encouragement de la culture en Suisse.

Le colloque est destiné en premier lieu aux spécialistes, mais toute personne intéressée à cette thématique est également bienvenue.

3. Etude de cas

Les manifestations urbaines du 1^{er} mai se déroulent dans plusieurs villes de Suisse. Une étude de cas sur ce sujet est mise au concours avant le colloque sur „Les traditions vivantes dans l'espace urbain“.

a) Thème

Le thème de l'étude de cas sont les manifestations urbaines du 1^{er} mai en Suisse, examinées sous les aspects abordés lors du colloque (patrimoine culturel, traditions urbaines, identité, multiculturalité, mobilité accrue, dynamique accentuée).

L'urbanité se distingue par un caractère non homogène et la densité, la rapidité et la mobilité accrue sont des caractéristiques des centres urbains. Les traditions citadines connues sont souvent fortement et historiquement ancrées dans la société: p.ex. les foires ou les marchés (qui datent fréquemment du Moyen Age), les défilés des corporations ou du carnaval ou les festivités ayant une origine religieuse (Saint Nicolas). Les traditions citadines sont la plupart du temps des événements ponctuels sportifs ou culturels qui donnent une existence à la ville et qui contribue au sentiment d'appartenance et d'identité des habitant-e-s (football, nage dans le Rhin, nuit des musées). Par ailleurs, depuis le XVIII^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, la ville a également été le lieu par excellence de pratiques ritualisées de l'action démocratique: manifestations, discours publiques, pétitions, grèves peuvent également être vus comme autant d'expression de « traditions vivantes » spécifiquement urbaines. Comment est-ce qu'il faut interpréter les manifestations urbaines du 1^{er} mai en Suisse? Quelle est leur provenance? Qui est-ce qui participe aux manifestations du 1^{er} mai? Quelle fonction avaient-elles avant, quelle fonction ont-elles aujourd'hui? Comment les manifestations urbaines du 1^{er} mai en Suisse sont-elles perçues?

b) Sélection

Le conseil consultatif sélectionne le projet d'étude qui sera retenu et décide de la manière dont l'étude de cas sera intégrée au colloque.

c) Conditions de participation et délais

Nous incitons les chercheuse et les chercheurs qui travaillent – ou ont travaillé – sur une ou plusieurs manifestations du 1^{er} mai à soumettre leur étude sous forme de projet d'étude.

Veillez s.v.p. faire parvenir d'ici au **9 avril 2014** un résumé de votre projet (max. 500 mots) ainsi qu'un cv à Manuela Cimeli (manuela.cimeli@sagw.ch).

La sélection des projets retenus est effectuée par un conseil consultatif composé des membres ci-dessous. Vous serez averti d'ici au **29 avril 2014**.

Vous disposez de quatre mois pour élaborer l'étude de cas. **Elle doit être remise au plus tard le 22 août 2014.**

4. Conseil consultatif

Le conseil consultatif est composé des membres suivants :

- Isabelle Raboud-Schüle (directrice du Musée gruérien, Bulle)
- Philippe Bischof (directeur du service culturel de Bâle-Ville)
 - Remplaçante : Jeanette Voirol (directrice suppléante du service culturel de Bâle-Ville)
- Sandro Cattacin (Université de Genève)
- Ellen Hertz (Université de Neuchâtel)
- Wolfgang Kaschuba (Université de Berlin)
 - Remplaçante : Gertraud Koch (Université de Hambourg)
- Hans-Peter Schifferle (rédacteur en chef du Schweizerisches Idiotikon, Zurich)

5. Crédit cadre

Un montant de Fr. 5'000.- est mis à disposition pour cette étude de cas.

6. Informations

N'hésitez pas à contacter Manuela Cimeli pour tout complément d'informations : manuela.cimeli@sagw.ch ou de lu-je au 031 313 14 40.